



Génissac Village

Le magazine d'information de notre commune

JUIN 2022

N°2

Ne pas jeter sur la voie publique



Éditorial du Maire



Chères Génissacaises, chers Génissacais,

Ce second numéro, celui de l'été, aura été réalisé en un temps record, et pour cause, la ligne éditoriale est claire : mettre en lumière les acteurs du territoire communal qui œuvrent chaque jour à nos côtés, à vos côtés.

Au travers de portraits, de présentations nous espérons au fil des prochains numéros vous donner une image de tout ce qui existe et agit à Génissac: les associations, les commerçants, les artisans, des personnalités, mais également les spécificités rurales et économiques de notre commune.

Dans ce numéro, nous partagerons également l'avancée des réflexions et les travaux des commissions : une équipe municipale au travail, ce sont 19 personnes qui réfléchissent, débattent, proposent des actions et des perspectives pour Génissac auxquelles nous souhaitons vous associer.

Enfin, quelques informations clôtureront ce second magazine Génissac Village.

Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture !

Émeline Bourdat-Briseau

Vos associations

Le Karaté Club de Génissac

Le karaté club fête cette année sa **trente-deuxième** année d'existence, et après une période assez compliquée liée à la Covid, a retrouvé son rythme de croisière avec une recrudescence de licenciés (44 au total).

Nous sommes présents sur toutes les compétitions régionales et départementales avec pour cette année encore un qualifié pour le championnat de France. Le club travaille actuellement sur la mise en place d'un cours dédié aux dyspraxiques. Toutes les personnes désirant pratiquer cet art martial, seront les bienvenues.

Sportivement.

Le président.

Jean-Philippe Bretagne

jpbretagne33@gmail.com

Mardi	Mercredi	Vendredi
De 18h30 à 20h00 Cours Ados/ Adultes	De 18h00 à 18h45 Cours Baby Karaté	De 18h00 à 19h00 Cours enfants
	De 19h00 à 20h00 Cours Enfants	De 19h00 à 20h30 Cours Ados/Adultes

Le Club Photo de Génissac

Après une période négative face à la « pandémie », les Membres du Club Photo semblent reprendre une activité satisfaisante. Trois participations aux concours extérieurs, durant cette période, ont permis de maintenir l'activité photo. Les lotos de novembre et mai ont pu être maintenus, avec quelques contraintes, mais l'accueil du public a été notable. Quant au voyage dans le Tarn, qui a eu lieu les 14 et 15 mai, les fidèles participants ont découvert des sites incontournables (Albi et sa cathédrale, Cordes-sur-Ciel, et Najac). Au programme des prochaines activités, c'est une sortie au château de Hautefort, en Dordogne, et la découverte des Forges de Savignac Lédrier (Monument historique) le dimanche 11 septembre. À noter dans les agendas, la brocante d'hiver en octobre et le loto du 11 novembre. La reprise des réunions mensuelles est déjà inscrite sur les calendriers chaque premier mercredi du mois.

Écosystème, une Terre pour Tous

L'association souhaite informer les Génissacais qu'il reste 2 parcelles (en bio) à pourvoir aux jardins partagés de Génissac.

Dans le cadre de la manifestation des « Rendez-vous aux Jardins 2022 », initiée par le Ministère de la Culture, l'association « Écosystème Une Terre pour Tous » a organisé les portes ouvertes des Jardins de Génissac le vendredi 3 juin aux scolaires et le samedi 4 juin au grand public.

Nous vous avons accueilli avec plaisir pour ce joli moment de partage et de découverte !
ecosysteme.uneterrepourtous@gmail.com

Marco Polo a ramené les pâtes de Chine en 1295. Ce n'est qu'en 1519 que Cortès a rapporté les tomates du Mexique. Les italiens ont donc dû manger leurs spaghettis sans sauce pendant 224 ans.

Vos associations

Fitness'Gym Génissac

Cette année de Gym aura permis de nous retrouver et de reprendre nos habitudes ! En septembre, nous avons accueilli Jennifer, animatrice du mardi soir, et avons retrouvé avec plaisir Flore et Marcelina. Notre club, labélisé « Éducation Physique et Gymnastique Volontaire » (EPVG) depuis 2013, répond au cahier des charges de la fédération de Gym Volontaire (animation – formation – gestion - communication).

Mesdames et messieurs, n'hésitez pas à nous rejoindre à tout moment. C'est avant tout le sport plaisir et santé pour tous, selon ses possibilités et sans compétition.

- Mardi 10h à 11h cours séniors avec Flore
 - Mardi 18h30 à 19h30 cours adultes avec Jennifer
 - Jeudi de 18h45 à 19h45 à cours adultes Marcelina
- Profitez de 2 séances de découvertes gratuites

À bientôt !

gymvolontaire.genissac@gmail.com



Familles Rurales de Génissac

Venez nous retrouver :

À La maison des associations

Matinées récréatives pour les enfants de 0 à 3 ans avec leur accompagnant, le mardi matin de 9h15 à 11h15.



À la bibliothèque municipale

Atelier contes et lectures « d'ici et d'ailleurs » en français, anglais, brésilien et espagnol, pour les enfants suivi d'un atelier écolo créatif.

Accompagnement numérique : aide à l'utilisation de l'outil informatique et internet en partenariat avec Symphonie équitable.

Café convivial, échange et partage avec Catherine

Soirées parentalité : un soir par trimestre animée par une intervenante professionnelle.

À la salle des fêtes

Salon du livre et de la culture en février,

Soirées jeux en mars et en octobre,

Grande Fête de l'été le dernier samedi de juin, cette année le 25 juin 2022

Nos actualités sur notre page Facebook : familles rurales de Génissac

Mail : frgenissac@gmail.com

Gényoga

Gényoga, l'association de yoga de Génissac, est heureuse de vous annoncer que Cécile Saugeon, son enseignante, proposera pour la saison prochaine de nouveaux horaires de cours, en semaine. Pour plus d'informations, rendez-vous dans le numéro de la rentrée.

Contactez-nous : genyoga33@gmail.com

Vos associations

Symphonie Équitable

L'association **Symphonie Équitable** est une association artistique et solidaire au Moulin du Sud qui propose une variété d'activités afin que chacun puisse y trouver sa place : Percussions, Guitare, Jam, Jonglage, Dimanche Ô Moulin.

Ce sont aussi des accueils avec les Hébergeurs solidaires de Bordeaux.

À venir

" Festival le Cerf qui fait Meuh du 18 au 24 juillet " aura lieu au Château Martouret à Nérigean - Festival Solidaire et Rural.

Vos bras et votre curiosité sont les bienvenus.

Pour plus d'infos :

Raphaël 07 81 50 80 65

symphonie.equitable@gmail.com



Yenamarts

L'association Yenamarts agit pour le développement de cultures alternatives variées en lien avec la vie locale.

Nos activités :

- Initiation au jonglage et fabrication de matériel de jonglerie recyclé
- Animation et organisation d'événements (festivals, expo, fêtes, atelier itinérant)
- Création de projets mélangeant disciplines artistiques, écologie et enjeux de société
- Initiation au jonglage Mercredi : Moulin du Sud 10h/12h - Salle du port de Génissac 19h30/21h30

Contactez nous : yenamarts@gmail.com



Sabia Tagarela & Familles Rurales



Le coin des commerçants

Un coopérateur coopératif

Il y a sûrement un endroit à Génissac, la mairie, la cave ou encore le foyer communal où vous avez vu ses photos ou bien celles du club photo qu'il anime.

Vous avez deviné, c'est de Jean-Claude Colombet dont il s'agit.

Le Doisneau de Génissac est là partout où il se passe quelque chose. Il était aussi sur le chantier du magasin Utile-Coop, de la pose de la première pierre en septembre 2017 à l'inauguration en avril 2018. Et pendant qu'il avait l'œil rivé dans le viseur de son appareil photo, d'autres l'avaient mis dans leur viseur. Devenu l'un des premiers coopérateurs, Jean-Claude s'est rapidement vu proposer de devenir le délégué Utile-Coop de Génissac.

Et que croyez-vous qu'il arrivât ? Jean-Claude n'allait tout de même pas rester simplement paré d'un titre honorifique. On ne peut pas être simplement délégué. Si l'on est délégué, on est délégué à quelque chose. Il ne lui restait plus qu'à trouver à quoi il pourrait bien être délégué. Et il a trouvé : créer un petit marché à Génissac sur le parking de Utile-Coop, rien que ça !

Le petit marché a démarré en septembre 2019 ; c'était une fois par mois. En septembre 2020, la fréquence est passée à deux fois par mois, ce qui est mieux mais qui n'est pas idéal pour fidéliser la clientèle. Il y a bien eu une période de flottement au printemps 2021 avec la troisième vague de COVID, mais ça n'a pas duré et fin 2021, c'est marché chaque dimanche matin devant le Utile-Coop .

Il y a maintenant une dizaine de commerces au marché, notamment, de fruits et légumes, de miel, une pâtisserie, une boulangerie-pâtisserie, des légumes du maraîchage de Génissac, des fromages, des spécialités de saumon.

Quant à Jean-Claude, il ne pouvait pas rester à rien faire pendant le marché : alors, il s'est mis à vendre des huîtres. Certes, pour la conversation, les huîtres, il y a mieux ! Mais y a-t-il besoin de conversation quand Jean-Pierre Château prend son micro pour nous chanter du rock'n roll ?

Grace à toi Jean-Claude, nous avons un marché à notre porte et qui fait appel à des producteurs locaux, dont plusieurs sont génissacais.



Chronique œno-viticole

Génissac, terre de tradition viticole

La vigne est présente sur toute la commune. Et cela, depuis très longtemps, d'après le « Féret ».

Le « Féret » de son vrai nom Bordeaux et ses Vins, institution bordelaise depuis 1850, répertorie les « châteaux » du vignoble bordelais. C'est aussi une mine d'informations sur l'évolution des pratiques culturales et de l'encépagement depuis le milieu de XIXe siècle. Une particularité des premières éditions est de ne pas inclure l'ex-canton de Branne (dont la commune de Génissac) dans l'Entre-Deux-Mers viticole. Pour les auteurs, ces cantons de la rive gauche de la Dordogne sont à étudier spécifiquement pour leur production déjà importante de vins rouges au XIXe siècle par rapport au centre de l'Entre-Deux-Mers qui produisait essentiellement du vin blanc. Dans l'édition de 1874, la production de vin rouge était de 1285 tonneaux de vin rouge pour 431 tonneaux de vin blanc.

Aujourd'hui, la vigne couvre un peu plus de 80 % de la surface de la commune, soit environ 600 ha. Même si les exploitations ont tendance à réduire et les arrachages à se multiplier, les terres génissacaises sont très occupées par ce secteur d'activité.

Environ 60 viticulteurs prennent soin de leurs vignes. Plusieurs cépages (espèces) composent le vignoble de Génissac : en blanc, essentiellement du Sauvignon, du Sémillon et de la Muscadelle. En rouge, essentiellement du Merlot, du Cabernet Franc, du Cabernet Sauvignon et du Malbec.

Comme en 1874, la production de vin rouge est supérieure quantitativement à celle du vin blanc.

Les vinificateurs et la cave coopérative produisent des vins en appellation d'origine contrôlée : Crémant de Bordeaux (blanc et rosé), Entre-Deux-Mers, Bordeaux (blanc, rosé, clairet, rouge), Bordeaux Supérieur (blanc et rouge). D'autres vins produits sont des Vins de France ou des Vins de Pays de l'Atlantique.

Dans les prochains numéros, nous parlerons de la vigne, des cépages, des terroirs et des vins de la commune.

Des événements sur Génissac ont lieu dans certaines propriétés entre le mois de juillet et celui de septembre. N'hésitez pas à vous y rendre pour aller découvrir nos viticulteurs qui se feront un plaisir de vous accueillir et vous présenter leurs productions.

Si vous lisez cet article et que vous êtes viticulteur, faites nous parvenir vos dates d'événements pour pouvoir informer les génissacais.

Références : Bordeaux et ses Vins – IIIe édition 1874 – Ch. Cocks – E. Féret

Écrit en collaboration par la commission communication et Maryline Bouix Giordano, œnologue.

Mon métier de VITICULTEUR

- Je cultive ma vigne avec soin.
- Je suis respectueux de mon environnement.
- À chaque saison, j'adapte mes travaux.
- J'observe ma vigne tous les jours et je tiens compte du climat.
- J'élabore mon vin avec passion.
- Je le vends à mes clients.

Mes Objectifs

- Produire un raisin et un vin de qualité pour les consommateurs
- Préserver mon vignoble et mon environnement

Je m'engage...

- 1** Je protège mes salariés, mes voisins et ma famille.
- 2** Je respecte mon environnement en réduisant l'utilisation de mes produits phytosanitaires, en préservant la biodiversité, la qualité des sols et de l'eau.
- 3** Je préserve mon vignoble pour le transmettre aux générations futures.

En Gironde, nous sommes 6 000 viticulteurs à cultiver un vignoble de 115 000 ha destiné à la production de vins d'appellations.

LES PHYTOS, parlons-en !

JE TRAITÉ MA VIGNE : POURQUOI ?
Quelle que soit notre façon de travailler (bio, biodynamique, conventionnelle) nous devons, sous notre climat, traiter nos vignes pour les protéger contre les maladies et assurer une récolte de qualité.

QUELLES SONT LES PÉRIODES DE TRAITEMENT ?
En fonction du risque de développement des maladies, je peux traiter ma vigne entre avril et août. Contactez-moi si vous souhaitez en être informé.

QUE FAIRE QUAND JE TRAITÉ À PROXIMITÉ DE VOTRE MAISON ?
Au moment de la pulvérisation, et par précaution, je vous conseille de rentrer votre litige, de fermer les fenêtres et d'éviter de laisser jouer les enfants dehors.

POURQUOI VOUS M'ENTENDEZ TRAVAILLER SOUVENT TOT LE MATIN OU TARD LE SOIR ?
Ce n'est pas pour vous embêter.
• Traiter tard le soir ou la nuit est plus efficace car la vigne est plus réceptive et permet de réduire les doses de produit et de protéger les abeilles.
• Pendant les vendanges, je dois récolter le raisin en dehors des fortes chaleurs pour préserver sa qualité.

SAVEZ-VOUS QUE CERTAINES NUISANCES OLFACTIVES PROVIENNENT DE PRODUITS NATURELS ?
Contrairement à ce que l'on peut penser, certaines mauvaises odeurs peuvent provenir de produits naturels, comme le soufre, et sont donc ponctuelles.

UNE RÉGLEMENTATION STRICTE POUR LES VITICULTEURS NOTAMMENT

- Pas de traitement par vent supérieur à 10km/h
- Limitation à proximité des écoles, hôpitaux, maisons de retraite et habitations...
- Respect des délais avant de revenir dans le vignoble
- Protection des cours d'eau

DE FORTS PROGRÈS RÉALISÉS EN GIRONDE
Depuis de nombreuses années, de bonnes pratiques se développent dans notre vignoble en faveur de notre environnement.

- Conserver l'herbe entre les rangs pour préserver la biodiversité (85 % des inter-rangs enherbés)
- Utiliser un matériel qui limite les produits de traitement dans le sol et dans l'air
- S'engager dans des démarches environnementales : 63 % des surfaces certifiées dans une démarche environnementale, plus de 1 000 exploitations certifiées HVE - 850 exploitations en agriculture biologique

Amis randonneurs, la vigne est un espace de travail privé
• Ne pas entrer dans une parcelle, notamment lors du passage de nos machines
• Empêcher l'accès des sentiers de randonnée balisés

Les VITICULTEURS sont à votre écoute !
N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

La vie de notre commune

JUIN 2022

N°2

Notre bibliothèque municipale

La bibliothèque de Génissac vous accueille le mercredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 15h à 17h. Nous avons plus de 3400 ouvrages disponibles, pour les grands et les petits. Nos adhérents ont accès aux ressources numériques du réseau biblio-Gironde gratuitement. Familles Rurales assure la gestion de la bibliothèque et utilise les locaux pour :

- Les ateliers contes , le samedi matin de 10h30 à 12h,
- Les ateliers numériques en partenariat avec Symphonie Équitable, le jeudi matin de 10h à 12h,
- Le café convivial de Catherine, le mardi 2 fois par mois de 14h à 16h.



La bibliothèque accueille les activités de l'association Sabia Tagarela, un samedi par mois de 16h à 17h.

Notre premier salon du livre du 12 février 2022 a été plébiscité par nos auteurs. Nous prévoyons de renouveler l'expérience en février 2023.

Vous avez des demandes ?

Notre mail : biblio.genissac@gmail.com

La bibliothèque est au port de Génissac, 92 rue de l'ancienne école. Nous vous y attendons !

Petit-déjeuner aux gattes

Port de Génissac, le 7 mai 2022

Phosphore...

Les gattes sont des poissons, les poissons sont riches en phosphore, le phosphore c'est bon pour la mémoire.

Donc, les gattes, c'est bon pour la mémoire.

La preuve : le comité des fêtes n'avait pas oublié qu'il fallait se lever à 5 heures du matin pour préparer les braises. Même après une longue interruption, il n'avait oublié aucun de tous ces détails qui font la réussite de la fête. Toutes nos félicitations au comité des fêtes.

Ça parlait vraiment beaucoup autour de la grande table. Il n'y avait pas assez d'oreilles pour écouter les mille histoires de pêche et de Dordogne qui remontaient à la mémoire en mangeant des gattes. Il y a juste une chose dont personne ne se souvenait : c'était quand, au fait, la dernière fois le petit-déjeuner aux gattes à la cale ? Pénurie de gattes, carence en phosphore et voilà, on oublie.

Quelques personnalités politiques nous ont fait l'honneur de partager ce petit-déjeuner. Nous n'avons pas oublié de les servir et de les resservir de gattes... pour qu'ils se souviennent de Génissac. Pas sûr que ça marche, mais ça ne gêne rien d'essayer.



Vos commissions

JUIN 2022

N°2

Commission Solidarités

Madame le Maire invite à une réunion publique les retraités et séniors de la commune.
Rendez-vous le 16 juin, salle des mariages (salle derrière la mairie), **à partir de 18h30**.

État des lieux, besoins, actions pour vivre mieux ensemble, nous débattons des sujets qui vous préoccupent.

Si vous souhaitez poser vos questions en amont, vous pouvez les adresser à contact@mairie-genissac.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

L'été arrive... un point sur les niveaux d'alerte du Plan national canicule

- Niveau 1 : du 1er juin au 15 septembre, ouverture de la plateforme nationale : 0 800 06 66 66
- Niveau 2 : avertissement chaleur, phase de veille renforcée
- Niveau 3 : alerte canicule, mise en place d'actions de prévention et de gestion
- Niveau 4 : mobilisation maximale (vigilance météorologique rouge)

Registre communal nominatif

Ce registre est confidentiel et est activé en cas de grand froid ou de canicule. Les personnes qui y sont inscrites sont volontaires.

Les personnes souhaitant y figurer peuvent s'inscrire elles-mêmes ou être inscrites par un proche. Dans ce cas, les personnes concernées devront accepter cette inscription. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour obtenir plus d'informations.

Commission Agriculture, Maraîchage, Autonomie alimentaire et Espaces naturels



Enquête poulailler



La commission souhaite questionner les Génissacais sur l'éventuelle mise en place d'un poulailler municipal !

Ce poulailler « partagé » aurait plusieurs intérêts :

- Un intérêt pédagogique pour les enfants de Génissac (École, Club Nature, ALSH).
- Un intérêt écologique en nourrissant les poules avec les restes de la cantine scolaire.
- Un intérêt pour le vivre ensemble en permettant aux familles de partager les poules et les contraintes liées à l'entretien du poulailler.

Seriez-vous partants ?

Si vous êtes intéressé, faites vous connaître auprès de la mairie (par e-mail contact@mairie-genissac.fr, par téléphone 05 57 24 48 61 ou également via notre page Facebook « Génissac Village »).

Être « intéressé(e) » pourrait vouloir dire par exemple : s'occuper pendant une semaine de l'entretien du poulailler (nourriture, eau, nettoyage) et en contrepartie ramasser les œufs. Chaque famille prenant en charge les poules à tour de rôle.

Cette enquête nous guidera pour dimensionner le projet et nous permettra de rencontrer les personnes intéressées et motivées pour faire vivre ce projet collaboratif !

Vos commissions

Commission Environnement & Cadre de vie

Expérimentation d'un service de broyage des tailles et branchage pour les génissacais

Afin de proposer une solution de proximité aux habitants de notre commune, il vous est désormais possible, à titre expérimental, de tester l'apport des tailles et branchages sur une zone de stockage à proximité du stade de football.

Les végétaux seront dirigés sur des tas différents en fonction de leur nature :

- Les conifères d'un côté (sapinettes, cyprès, thuya, pins...)
- Les autres branches de l'autre (laurier, photinia, arbustes de haies caduques...)

Des pancartes seront installées pour que tous les végétaux trouvent bien leur place !

Attention les diamètres des troncs ne devront pas être supérieurs à 10 cm. Les tontes et les feuilles ne sont pas acceptées.

Ainsi, dès que la quantité sera jugée suffisante, une demande d'intervention sera adressée au SEMOCTOM afin de broyer les végétaux. Le broyat pourra être récupéré par les habitants s'ils le souhaitent pour être utilisé en paillage ou en amendement organique.

Les apports pourront se faire tous les jours de la semaine entre 9h et 17h et le dimanche de 10h à 12h sur inscription préalable auprès des services de la mairie (05 57 24 41 46). Il vous sera demandé vos coordonnées, une évaluation du volume et de la typologie des végétaux. Un code confidentiel d'accès vous sera alors délivré.

Les apports restent limités à 3m³ par mois et par foyer. Le service ne s'adresse pas aux professionnels, seuls les véhicules légers avec remorque des particuliers seront acceptés.



En vert, la zone concernée par l'expérimentation.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation menée avec le SEMOCTOM sur la réduction des déchets. Il n'est pas question pour la mairie de prendre en charge le coût d'élimination de déchets.

Si des déchets autres que des végétaux sont constatés, il vous sera demandé de les prendre en photo et de prévenir immédiatement la mairie.

Nous vous tiendrons informé du succès ou pas de cette expérimentation dans un prochain bulletin.

C'est de saison : agissons contre les moustiques !

Agissons contre les moustiques !

Depuis quelques semaines, les moustiques sont de retour à Génissac comme dans de très nombreuses communes du libournais. Même s'il est difficile de les supprimer totalement, il est possible de réduire fortement leur population en agissant sur les lieux de prolifération. Les femelles moustique tigre privilégient de petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs (l'équivalent d'un bouchon d'eau peut suffire!). Elles pondent jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner .



Si vous avez un bassin de jardin, pensez à y introduire des poissons ! Quasiment tous les poissons mangent les larves de moustiques.

L'Agence Régionale de Santé ARS impliquée dans la lutte contre le moustique tigre publie une "check list" bien utile à l'ensemble des habitants des zones infestées. Cette check-list est disponible ici : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/61446/download?inline>

De l'amiante détectée dans les dépôts sauvages !



Analyse d'un dépôt contenant des fibrociments amiantés le long du chemin de la Lagune

Pour faire suite à la procédure en cours pour l'évacuation des déchets sur le chemin de la lagune, la municipalité a dû commander des analyses sur des fibrociments présents dans plusieurs dépôts. Malheureusement, comme nous pouvions nous y attendre, **la présence d'amiante a été détectée** dans deux d'entre eux.

Désormais, une consultation est lancée auprès d'entreprises spécialisées dans le désamiantage afin d'avancer sur ce nettoyage. **Le coût global pour la collectivité** n'est pas connu à ce jour, mais il devrait se chiffrer très probablement **entre 10 000 et 20 000€** pour cette année.

Informations

JUIN 2022

N°2

Flash Infos : Cambriolage aux services techniques municipaux

Dans la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 Mai dernier, les locaux des services municipaux ont été cambriolés malgré la présence du système d'alarme. Outre les dégradations au niveau portail, portes d'entrée, serrures diverses, les malfaiteurs se sont emparés de tous les outils d'entretien de la commune (Rotofils, tronçonneuses, souffleurs, débroussailleuses, ...) ainsi que d'un véhicule de service présent dans le hangar.

Outre la perte pécuniaire, nous sommes actuellement dans l'impossibilité de travailler normalement à l'entretien de la commune, les ruptures de stock chez nos fournisseurs ne permettant pas un remplacement rapide de ces matériels.

Merci de votre patience et de votre compréhension dans cette période compliquée.

INFORMATIONS DIVERSES

Le P'tit marché de Génissac

Nous vous rappelons que, désormais, votre P'tit marché se tient **tous** les dimanches, de 9h à 12h30, sur le parking de l'Utile-Coop.

La formation compostage du Semoctom

Tous au compost 2022 ! Si vous souhaitez bénéficier de cette formation gratuite, vous pouvez vous inscrire ici : <https://www.semoctom.com/web/fr/168-formations-au-compostage.php>

Travaux électriques – coupures de courant

Les services d'Enedis vous informent de possibles coupures d'électricité sur la commune entre le 9 et le 17 juin. D'ores et déjà, il est prévu des coupures le 13 juin de 13h30 à 17h00, lieu-dit Mountfaucon, Garguille et Route de la La Palus.

Rentrée scolaire 2022 / 2023

École (maternelle et élémentaire)

Les enfants nés en 2019 feront leur première rentrée scolaire en septembre 2022. Vous pouvez réaliser la pré-inscription dès maintenant en mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile.

Transport scolaire (collège et lycée)

Domiciliés **et** scolarisés sur la Cali ? Inscription pour les transports scolaires (bus ou TER) à cette adresse : www.calibus-inscription.lacali.fr

Les inscriptions se font **du 13 juin au 14 août**.

Les 10 et 11/06 : 1^{ère} édition du « festoch de Nanar » au Moulin du Sud

Le 11/06, de 16h à 18h : atelier Fête Junina brésilienne, fabrication de décorations et cours pour danser la « quadrilha »

Le 12/06 : premier tour des élections législatives

Le 16/06, 18h30 : réunion des Retraités (salle des mariages)

Le 19/06 : second tour des élections législatives

Le 24/06 : repas du Club Photos et ses voyageurs (salle des fêtes)

Le 25/06, à partir de 17h : fête Junina brésilienne (champ de foire)

Le 28/06 : fête de l'école

Du 08/07 au 10/07 : fête de l'été organisée par l'Association des Parents d'Élèves (jeux, activités, restauration sur place, feux d'artifice, tombola... !)

AGENDA



Tribunes libres des oppositions

Tribune de la liste « Génissac À Venir »

La liste « Génissac À Venir » n'a pas souhaité publier de tribune libre pour ce numéro.

Tribune de la liste « Fiers de Génissac »

La liste « Fiers de Génissac » n'a pas souhaité publier de tribune libre pour ce numéro.

Votre prochain numéro arrivera en septembre !

Génissac Village – Juin 2022 – Numéro 2

Directrice de la publication : Émeline Bourdat Brisseau

Chef de rédaction : Jean-Marie Baggio

Comité de rédaction : Jean-Marie Baggio, Rachel Blimon,
David Calisto, Fabienne Mauri, Pierre Leroy Lansard,
Stéphanie Peeters

Conception : Pierre Leroy Lansard

Impression : CCBCréation - 1 000 tirages

Mairie Horaires et contacts :

05 57 24 48 61

[contact@mairie-
genissac.fr](mailto:contact@mairie-genissac.fr)

Lundi : 09h00-12h15

14h00-17h00

Mardi : 14h00-18h00

Mercredi : 09h00-12h00

Jeudi : fermé

Vendredi : 09h00-12h15

REJOIGNEZ NOUS

Internet : www.mairie-genissac.fr

Facebook : Génissac Village

Panneau pocket : Application CentoLive